

Bref aperçu

Date d'offre initiale du fonds : Octobre 2006
Gestionnaire : Société de gestion d'investissement I.G. Ltée.
Valeur totale du fonds (000's) : 560 \$
Rotation du portefeuille : s. o.

Tous les renseignements en date du 31 décembre 2016

Fonds distinct Portefeuille dynamique II IG/GWL (Auparavant Fonds distinct Portefeuille dynamique accent Canada Alto IG/GWL)

La Great-West, compagnie d'assurance vie
Fonds distincts du Groupe Investors

Garanties de la police	Ratio des frais de gestion (RFG %)	Valeur liquidative par unité (\$)	Unités en circulation
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et garantie applicable à la prestation de décès de 75 %, et garantie applicable à l'échéance de 100 % et garantie applicable à la prestation de décès maximum de 100 %	3,12	13,19	42 411

À compter du 23 novembre 2009, les avantages garantis améliorés ne seront plus offerts et ne pourront plus être demandés. Les politiques avec existant ont amélioré les avantages de garantie continuent jusqu'à ce que ces avantages sont annulés par le propriétaire de politique ou la fin sous les termes de votre contrat.

Placement minimal au départ : 5 000 \$; placement supplémentaire : 50 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds de placement garanti, par la voie d'investissements dans d'autres fonds, souscrit principalement des actions canadiennes et étrangères. En matière de composition, il vise à l'heure actuelle à consacrer 100 pour cent de son actif à des actions.

Dix principaux placements

en % de l'actif

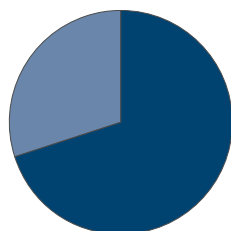
1. Fonds de croissance d'actions canadiennes IG Mackenzie	20,0 %
2. Fonds canadien Valeur grande capitalisation Investors	20,0 %
3. Fonds de croissance canadien Investors	15,0 %
4. Fonds canadien petite capitalisation Investors	10,0 %
5. Fonds Valeur grande capitalisation É.-U. Investors	9,0 %
6. Fonds d'actions panasiatiques Investors	6,0 %
7. Fonds européen IG Mackenzie Ivy	5,0 %
8. Fonds de croissance É.-U. IG Putnam	5,0 %
9. Fonds d'actions canadiennes Investors	5,0 %
10. Fonds d'actions européennes moyenne capitalisation Investors	5,0 %

Total des placements : 1

Les neuf principaux placements représentent 100 % du fonds.

Répartition des placements

en % de l'actif



Fonds d'actions canadiennes	70 %
Fonds d'actions internationales	30 %

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Toute personne qui investit à moyen ou à plus long terme, qui désire avoir accès à une grande variété de fonds qui investissent dans des titres de participation, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré. Puisque les fonds sous-jacents investissent dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

Quel a été le rendement du fonds?

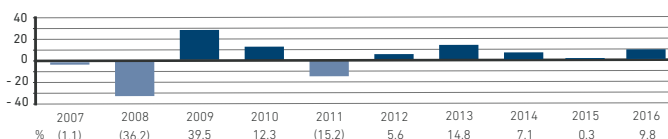
Cette section indique les rendements du fonds au cours des dix dernières années. Les rendements sont présentés après déduction des RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. Aussi, les rendements réels dépendent de l'option de garantie choisie et de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans aurait un placement d'une valeur de 1 198 \$ au 31 décembre 2016, ce qui équivaut à un taux de rendement annuel composé d'environ 1,8 %.

Rendements annuels (%)

Le graphique suivant montre le rendement du fonds pour chaque exercice indiqué. Sur ces périodes, la valeur du fonds a clôturé à la hausse à sept reprises, et à la baisse à trois reprises.



Quel est le degré de risque?

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Élevé
--------	-----------------	--------	----------------	-------

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la rubrique *Risques liés aux fonds* de la notice explicative pour de plus amples renseignements.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie, mais exclut le coût des options de garantie additionnelles. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Combien cela coûte-t-il?

Au moins l'une des options de frais d'acquisition suivantes s'appliquera. Pour plus de précisions, veuillez consulter la notice explicative et discuter de ce point avec votre conseiller.

FRAIS D'ACQUISITION :

Options de frais d'acquisition	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne
Option avec frais d'acquisition différés (FAD) (aussi référé à comme tôt les frais de rachat anticipé)	Si vous demandez le rachat d'unités dans les délais suivants : moins de 1 an, vous payez 4,50 % moins de 2 ans, vous payez 4,25 % moins de 3 ans, vous payez 3,90 % moins de 4 ans, vous payez 3,50 % moins de 5 ans, vous payez 3,00 % moins de 6 ans, vous payez 2,35 % moins de 7 ans, vous payez 1,50 % 7 ans et plus, vous payez 0,00 %	<ul style="list-style-type: none"> Si vous achetez des titres du Fonds assortis de l'option sans frais, le Groupe Investors pourrait verser à votre conseiller une prime de vente pouvant atteindre 2,50 %. Le Groupe Investors pourra verser à votre conseiller un montant supplémentaire pouvant atteindre 40 % de la prime de vente si ce dernier compte moins de quatre années de service. Les FAD ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant que vous retirez. Tous les FAD que vous versez sont remis au Groupe Investors. Le calendrier des FAD est établi selon la date à laquelle vous avez investi la prime. Vous pouvez, chaque année, faire racheter une partie de vos unités, sans payer de frais de rachat anticipé. <ul style="list-style-type: none"> Dans le cas de RCF, il est de 10 % de la valeur demarché de vos unités. Dans le cas des FRF, il est de 20 % de la valeur demarché de vos unités.

FRAIS PERMANENTS DU FONDS :

Le RFG comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend aussi les frais d'assurance pour la garantie choisie, mais exclut le coût des options de garantie additionnelles. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter au contrat d'assurance.

Les options de garantie additionnelles offertes sont assujetties aux frais ci-dessous. Pour plus de précisions, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

Garanties de la police	Ratio des frais de gestion annuel (RFG %)	Frais des avantages garantis améliorés
Garantie applicable à l'échéance de 75 % et garantie applicable à la prestation de décès de 75 %	3,12	s. o.
Garantie applicable à l'échéance de 100 % et garantie applicable à la prestation de décès de maximum 100 %	3,12	0,45 %

Commission de suivi

Le Groupe Investors verse la commission de suivi à votre conseiller, à partir des honoraires reçus du fonds en contrepartie des services qui vous sont fournis, tant que vous détenez des unités du fonds. Fondée sur la valeur de vos placements, la commission de suivie correspond à ce qui suit :

- Jusqu'à concurrence de 0,63 % par année.

Autres frais :

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous demandez le rachat ou la substitution d'unités du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des unités que vous faites racheter ou substituer dans les 90 jours après avoir investi dans le fonds. Ces frais sont remis au fonds.

Que se passe-t-il si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée et annuler la police de fonds distincts ou toute prime subséquente versée à l'égard de la police en nous envoyant un avis écrit à cet effet dans les deux jours ouvrables suivant la première de ces éventualités : la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution de l'opération ou cinq jours ouvrables après sa mise à la poste.

Votre demande d'annulation doit être faite par écrit, soit par courriel, par télécopie ou par lettre. Le montant remboursé correspondra au moins élevé des montants suivants : le montant de la prime annulée ou la valeur des unités applicables acquises le jour où nous traitons votre demande, si la valeur a diminué. Le montant remboursé ne s'appliquera qu'à l'opération en question et inclura le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements

Communiquez avec le Groupe Investors ou votre conseiller pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information sur le Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Au Québec :
Groupe Investors
2001, boulevard Robert-Bourassa,
bureau 2000
Montréal, Québec H3A 2A6

Ailleurs au Canada :
Investors Group
447 Portage Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 3H5

1-800-661-4578

1-888-746-6344

www.groupeinvestors.com